COMMUNE D'YZERON

DECISION DU MAIRE n° 2023-15 du 27 Juillet 2023

Madame la Maire,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2122-22,
- Vu la délibération du Conseil Municipal du 14 septembre 2020 par laquelle le Conseil Municipal a fixé des fourchettes de tarifs s'appliquant aux activités proposées par l'espace jeunes,

DECIDE

Article 1 : Durant la période du 10 au 27 juillet 2023 les tarifs suivants sont appliqués à l'espace jeunes, pour les activités réalisées à l'intérieur du local et à l'extérieur :

Dates	Activités	Tarifs
10/07/2023	Barbecue	5 euros
11/07/2023	Journée avec les MJC	4 euros
12/07/2023	Multi activités à ANSE	15 euros
13/07/2023	Piscine à ST LAURENT DE CHAMOUSSET	6 euros
du 17 au 20 juillet 2023	Séjour à HURONGUES	80 euros
24 juillet 2023	Hot dog	4 euros
25 juillet 2023	Piscine à ST LAURENT DE CHAMOUSSET	5 euros
26 juillet 2023	Cinéma	4.10 euros
27 juillet 2023	Barbecue	3 euros

Cette décision sera portée à la connaissance du Conseil Municipal lors d'une prochaine séance.

27 JUIL. 2023

Madame la Maire, Agnès NELIAS

Transmise en préfecture le : Notifiée le : 27 JIII 2023

27 JUIL. 2023

Affichée le :

